

# PLÉLANmag

mai / juin 2012

N°17

## Budget 2012, Pour mieux rebondir



### Actu

Le sport sur  
un plateau

P.4



### Vie du bourg

Une maison  
paramédicale  
à Plélan

P.10



### Portrait

David Lefevre  
Emporté par  
les vents

P.15

# Plélan-le-Grand à votre service

## OUVERTURE DE LA MAIRIE

**Lundi, mardi, mercredi** : 9h-12h et 14h-17h

**Jeudi** : 14h-17h

**Vendredi** : 9h-12h et 14h-16h30

+ le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>ème</sup> samedi du mois  
de 9h à 11h30

Tél : 02 99 06 81 41

email : [accueil@plelan-le-grand.fr](mailto:accueil@plelan-le-grand.fr)

site internet : [www.plelan-le-grand.fr](http://www.plelan-le-grand.fr)

## PERMANENCES en MAIRIE

Pour un rendez-vous avec le maire, un adjoint, le député, la conseillère générale, l'architecte conseil ou l'ADIL, s'adresser directement à l'accueil de la mairie ou par téléphone au 02 99 06 81 41.

## OUVERTURE Médiathèque

**Mardi** : 16h30-19h

**Mercredi** : 10h-12h et 14h-18h

**Vendredi** : 16h30-19h

**Samedi** : 10h-12h et 14h-17h30

Tél. 02 99 61 80 03

email : [mediatheque@plelan-le-grand.fr](mailto:mediatheque@plelan-le-grand.fr)

Site internet : [www.mediatheque-julien-gracq.fr](http://www.mediatheque-julien-gracq.fr)

## OUVERTURE Cyber-Base

**Mardi** : 16h30-18h

**Mercredi** : 14h-17h30

**Jeudi** : 14h-17h

**Vendredi** : 16h30-18h

**Samedi** : 10h-12h et 14h-17h

Tél. 02 99 61 80 03

email : [cyberbase@plelan-le-grand.fr](mailto:cyberbase@plelan-le-grand.fr)

## OUVERTURE Déchetterie

**Lundi et jeudi** : 8h30-12h & 13h30-18h

**Samedi** : 8h30-12h30 & 13h30-17h30

## Carnet

(de mars à avril 2012)

### Naissances

ELISA MÉTAIRIE

ELLIE MARTIN

LIANA DENIS

MARGAUX CHARD

SOPHIE DE LAUNAY

INÈS MASSART

### Décès

MARIE-HÉLÈNE SALMON

MARCELLE MEREL NÉE RENAULT

MAURICE JOUBREL

FRANÇOIS HERVAULT

DÉSIRÉE CHESNEL NÉE DANIEL

VINCENT DUBOIS

ANDRÉ GUERIN

RAYMOND LEBORGNE

ANNA FARCY NÉE GUILLOUX

CHARLES DETOC



Théo et Yann sur le plateau sportif le 14 mars 2012.

Le "PLÉLAN mag" est une publication de la municipalité de Plélan-le-Grand.

Directeur de publication : Laurent Peyrègne

Directrice adjointe : Patricia Garin

Charte éditoriale et graphique : Frédéric Chenu

Rédaction : Frédéric Chenu et Jackie Berteaud

Photos : Frédéric Chenu et Jackie Berteaud

Imprimerie : Edicolor Print

Imprimé sur papier 100% recyclé

Contact : Mairie de Plélan-le-Grand : 02 99 06 81 41

Mél : [communication@plelan-le-grand.fr](mailto:communication@plelan-le-grand.fr)



**V**ous devez légitimement vous poser la question : "Mais où vont donc nos impôts locaux ? A quoi servent-ils ?"

Cela nécessite une explication afin de mieux comprendre la complexité de la comptabilité publique.

En 2011, les recettes de fonctionnement, composées principalement du produit des taxes locales et des dotations de l'Etat, s'établissaient à 2 888 412 €.

Cette somme a servi à financer les services généraux de la commune, le personnel et les différentes prestations apportées pour le bien-être des habitants – entretien des structures communales, les actions sociales, culturelles, scolaires, périscolaires, les subventions aux associations, etc. Ainsi le total de ces dépenses de fonctionnement s'est élevé à 2 346 487 € en 2012.

La différence entre les recettes et les dépenses a généré un excédent de 541 925 €, c'est notre capacité d'autofinancement qui assure le financement partiel de nos investissements et contribue au remboursement en capital de notre dette.

Ainsi, pour l'année écoulée, les investissements réalisés à hauteur de 1 201 989 € concernaient les travaux de l'Eglise, l'agrandissement et l'aménagement du cimetière, la sécurisation des déplacements, les travaux de mise aux normes pour réduire les frais de fonctionnement entre autre. Depuis 2008, c'est 4 500 000 € d'investissements qui ont été réalisés ! Ce chiffre est en quelque sorte le reflet de la politique volontariste de vos élus, qui recherchent les bonnes mesures au service de toutes et tous !

Pour 2012, une pause relative dans nos dépenses d'investissements est nécessaire à la santé financière de la Commune. L'absence de visibilité en cette période de crise financière impacte les recettes et dotations de l'Etat, qui se trouvent gelées auprès des collectivités locales. La sagesse et la gestion prudentielle des deniers publics devient une réalité, on ne peut dépenser plus qu'on ne gagne !

Pause, ne signifie pas pour autant passivité dans la conduite de nos projets, au contraire, l'activité de la Municipalité se poursuivra en 2012 pour préparer de nouveaux projets.

**Bernard Le Gal**

Adjoint aux finances

# SOMMAIRE



**3**  
**Le mot de l'adjoint aux finances**



**4 > 7**  
**L'actu**

- Le sport sur un plateau
- C'est nouveau
- Conseil municipal du 1<sup>er</sup> mars 2012
- Un architecte à votre service
- Vite vu
- L'Agenda 21 en actions
- Conseil municipal du 5 avril 2012



**8 > 11**  
**Le dossier**

- Budget 2012, pour mieux rebondir



**12 > 13**  
**Plélan & vous**

- Marché et montgolfière
- Rejoignez l'Office du Tourisme de Brocéliande
- Tournoi de poursuites
- Lucette en pince pour la musette
- Retour en images



**14**  
**Agenda**

**15**  
**Portrait**

- David Lefevre, Emporté par les vents



**16**

- Programme cinéma

## Le sport sur un plateau !

Fruit d'une initiative du Conseil Municipal des Jeunes, un plateau multi-sports propose au cœur du bourg un espace de jeu protégé.

Depuis le 7 mars dernier, un plateau sportif trône au milieu du vélodrome. Les installateurs avaient à peine fini de poser les derniers tubulaires, que les jeunes se sont précipités dans l'enclos bleu et jaune comme une volée d'oiseaux ravis de retrouver la sécurité de leur cage. Yann et Théo, 28 ans à tous les deux, s'amuse à mêler le basket-ball et le foot. Avant, ils allaient sur le terrain stabilisé, près du complexe sportif, mais "le plateau c'est plus stylé!". Les plus jeunes semblent également y trouver leur compte. Pour Gabin, qui envisage d'arrêter le foot et de se lancer au basket, l'équipement arrive à point nommé : "avant pour faire du basket, il fallait aller dans la salle des sports, mais elle est souvent occupée, alors on se retrouve ici. Samedi dernier, on était une vingtaine de jeunes."

Aurélien Renouard, membre du Conseil Municipal des Jeunes, savoure la réussite du projet : " nous avons lancé le projet il y a 3 ans. Après avoir rédigé des questionnaires, visité des communes déjà équipées, nous sommes arrivés à ce constat : il manque un équipement sportif et ludique en centre bourg. Un lieu capable de rassembler un peu tous les âges."

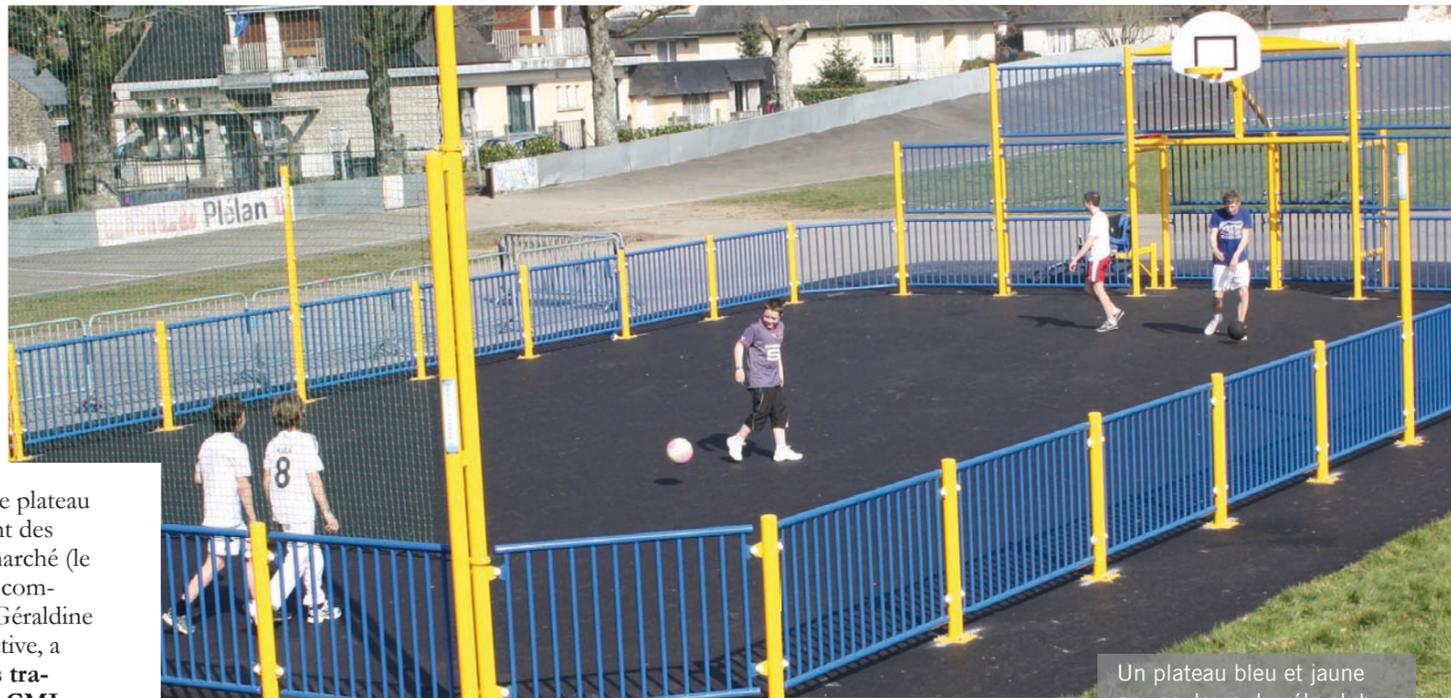
Si le choix du vélodrome semblait une évidence pour tout le monde, il fallait

néanmoins arriver à concilier le plateau multi-sports avec l'entraînement des cyclistes et l'organisation du marché (le vélodrome sert de parking aux commerçants le dimanche matin). Géraldine Clouet, adjointe à la vie associative, a piloté le projet : " Nous avons travaillé en commission avec le CMJ, le Vélo-club plélanais, l'Interclub et des représentants du marché. Il fallait absolument trouver une solution pour concilier tous ces usages". Si le règlement intérieur est en cours de rédaction, chacun a admis que les cyclistes resteront prioritaires dans l'usage du vélodrome afin d'éviter les incidents avec des tirs de ballons malencontreux. Pour le reste, le compromis semble satisfaire tout le monde. Selon Stéphane Heurtier, président de l'Inter-club "il était important de garder une bonne visibilité des coureurs, notamment pendant les courses. Pour ce faire, nous avons décidé de remplacer en hauteur les tubulaires par un filet."

Le plateau permet de s'entraîner au basket comme au football, au volley ou au hand-ball, mais ce qui compte le plus comme le dit Guillaume "c'est d'être ici avec les copains".

### Coût :

Équipement : 26 000 € TTC  
Terrassement : 5300 € TTC



Un plateau bleu et jaune aux couleurs du vélo-club plélanais.



Depuis novembre 2011, le journal Libération a choisi Plélan-le Grand pour suivre la campagne présidentielle. Retrouvez tous les articles sur [www.plelan-le-grand.fr](http://www.plelan-le-grand.fr)

## Réunion publique

Le P.A.D.D. (Projet d'aménagement et de Développement Durable) sera présenté en réunion publique le 10 mai 2012 à 20h30, salle des fêtes. Ce document qui s'inscrit dans le P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) définit le projet politique de la commune en matière d'aménagement, d'équipement et d'urbanisme.

## La mairie recrute

La municipalité recrutera quatre saisonniers pour travailler à la piscine et aux services techniques en juillet et août 2012. Vous êtes intéressée ? Signalez-vous à l'accueil de la mairie.

## Plus de bus

Suite à la suppression du trajet de bus Plélan / Rennes de 11h00, en semaine, la municipalité se propose de centraliser les demandes d'utilisateurs qui souhaiteraient voir le rétablissement de cet horaire. Les demandes devront être en nombre suffisant pour faire l'objet d'un courrier au Conseil Général d'Ille-et-Vilaine.

## C'est nouveau !



Chacun sa rue  
Odonymes pour tous ! A la demande des habitants et des services postaux, les rues du Thélain se sont vues attribuer un nom et une numérotation.



Passage sécurisé  
Les travaux réalisés rue de Montfort ont permis de sécuriser le passage des enfants et de ralentir le passage des véhicules.

### Côte d'azur

Sorte de bande d'arrêt d'urgence pour les cyclistes, l'aménagement d'une côte d'azur (originellement peinte en bleu) au vélodrome sécurisera la piste.



## C'est voté

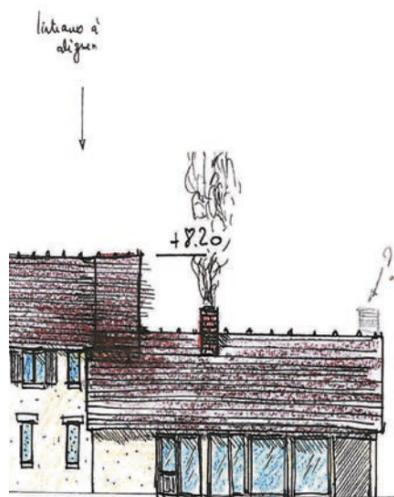
CONSEIL MUNICIPAL du  
3 mai 2012

- Suite au transfert de la compétence du réseau d'électricité au Syndicat Départemental d'Énergie 35, la commune récupère de plein droit les biens meubles et immeubles (lignes électriques, transformateurs...) nécessaires à l'exercice de cette compétence.
- Adoption du rapport d'activité sur la fourniture et la distribution publique d'énergie électrique, pour 2009 et 2010, élaboré par les services du Syndicat Départemental d'Énergie 35.
- Affectation d'une enveloppe de 45 000 € T.T.C. pour la réalisation d'un parcours sportif autour de l'étang de Trégu.
- Modification du tableau des effectifs et du régime indemnitaire pour trois agents de la commune. Ces agents passent de technicien principal de 2<sup>ème</sup> classe à technicien principal de 1<sup>ère</sup> classe, gardien de police municipal à brigadier et rédacteur principal à rédacteur chef.
- Recrutement par la mairie d'un agent non titulaire pour la distribution du magazine municipal.
- Le SIVU "Forges et Métallurgie en Brocéliande" fait un don de 50 exemplaires d'un DVD réalisé en 2008 et intitulé "Le Fer en Brocéliande".

Les comptes-rendus détaillés sont sur [www.plelan-le-grand.fr](http://www.plelan-le-grand.fr) dans la rubrique Conseil municipal et commissions.

## Un architecte à votre service

**Vous envisagez de faire construire ou de rénover une maison ? Vous vous posez des questions en matière d'architecture ou de réglementation ? Vous pouvez rencontrer gratuitement un architecte-conseiller dans votre mairie.**



**P**our faire construire ou rénover, mieux vaut mettre tous les bons conseils de son côté. Yannick Perruez fait partie du réseau d'architectes mis à la disposition des communes par le Conseil Général : **“Nous n'avons rien à vendre et pas d'autres intérêts que celui de renseigner tous ceux qui se lancent dans un projet de construction.”** Par manque de temps ou de compétence, les futurs propriétaires délèguent largement au maître d'œuvre et a fortiori au pavillonneur, mais selon l'architecte : **“Il ne faut pas hésiter à prendre le projet en main, car in fine c'est bien le client qui habitera la maison, pas le pavillonneur.”**

Cette prise en main peut se faire bien en amont du permis de construire et certains particuliers n'hésitent pas à demander l'avis de l'architecte-conseil sur l'achat d'un terrain.

**“Le projet doit être pensé dans son intégralité. J'ai vu des maisons construites à l'envers : orientée plein nord avec une façade à l'est. Une façade sud poreuse au soleil, c'est quand même mieux que d'éclairer son garage !”**

Ce qui est vrai pour la construction neuve, l'est encore plus pour la rénovation, il est possible de trouver des solutions qui respectent le bâti sans être plus coûteuses. Yannick Perruez n'hésite pas à dénoncer une idée reçue qui consisterait à dire que l'architecte ne s'occuperait que des façades. Plus que l'aspect extérieur et la forme, l'intérêt est avant tout de faire vivre l'intérieur, de l'adapter au mode de vie des futurs occupants. Et pour faciliter l'échange, rien ne vaut un bon croquis : **“Les outils et la gomme sont des outils magiques, ils sont accessibles à tous et permettent une visualisation rapide et efficace”.**

Avant de repartir avec un croquis, l'architecte vous conseillera d'apporter au moins un plan du cadastre et suivant l'avancée du projet, des photographies et des plans. C'est la garantie de s'appuyer sur du concret : terrain, besoins, planning, budget demeurent les quatre pierres angulaires d'un projet bien mené.

Yannick Perruez assure une permanence le quatrième vendredi du mois à Plélan. Prenez rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie.

## L'agenda 21 en actions

**L'Agenda 21 recense toutes les actions qui seront menées par la municipalité.**

Deux cents propositions ont vu le jour lors du Forum Citoyen de février 2011. L'ensemble de ces propositions a été réuni sous 35 fiches thématiques et présenté par les élus le 17 avril dernier.

**“Toutes les actions (à l'exception d'une seule) ont été retenues par la municipalité.**

**Il s'agissait donc de présenter concrètement et en toute transparence la manière dont elles seront mises en œuvre. En sachant qu'entre elles ne relèvent pas de**

**la compétence communale”,** souligne Murielle Douté-Bouton, adjointe à l'urbanisme et au développement durable.

Si certaines de ces actions ont déjà été initiées par l'équipe municipale, d'autres vont demander une mobilisation et une attention particulière de la part des élus et

des agents. A titre d'exemples, citons la création de pistes cyclables, l'aménagement de liaisons vertes entre villages et de jardins familiaux ou encore l'organisation d'un comité des fêtes.

L'ensemble de la démarche sera prochainement soumis à l'approbation du conseil municipal et

fera l'objet d'une reconnaissance ministérielle. En attendant, il est toujours possible de s'investir dans la démarche. En effet, un comité de suivi, composé d'habitants sera prochainement constitué afin d'accompagner l'avancement des

projets et d'évaluer les objectifs et les résultats. N'hésitez pas à vous signaler en mairie si vous souhaitez participer.

*L'ensemble des fiches actions est consultable sur [www.plelan-le-grand.fr](http://www.plelan-le-grand.fr) dans la rubrique Agenda 21.*



## Vite VU

### Déménagement

Les arbres (*photinia red robin*) contenus dans les bacs devant la mairie, commencent à se sentir à l'étroit. Ils ont tous été replantés devant l'église. Pour la petite histoire, les tourterelles qui nichaient dans leurs branches n'ont pas souffert du déménagement.



### Wimax

Vous n'avez pas pu assister à la réunion de présentation de la technologie Wimax du 13 mars dernier. La société Altitude Infrastructure interface du Conseil Général en matière de déploiement du Wimax se tient à votre disposition pour vous fournir les renseignements complémentaires. Contactez Sophie Lemaître au 02 22 74 02 60.



### Cérémonie de citoyenneté

Une dizaine de jeunes plélanais nouvellement inscrits sur la liste électorale ont reçu, le 23 mars dernier, leur carte d'électeur des mains de Laurent Peyrègne. Ce fut l'occasion pour le Maire de rappeler les valeurs citoyennes et républicaines : le civisme et la solidarité.



## C'est voté

**CONSEIL MUNICIPAL du 5 avril 2012**

- Vote des comptes administratifs 2011.
- Adoption des comptes de gestion 2011.
- Vote des taux d'imposition 2012 :
  - Taxe d'habitation : 15,00 %
  - Taxe sur le foncier bâti : 15,40%
  - Taxe sur le foncier non bâti : 45,80%
- Vote des budgets primitifs 2012.
- Vote des subventions aux associations au titre des activités de «solidarité», «sécurité, santé, éducation» «périscolaire» et de «formation».
- Modification de la composition des commissions municipales suite à la demande de certains conseillers municipaux qui souhaitent quitter une commission ou bien en intégrer une nouvelle.
- Signature d'une convention de participation financière avec le syndicat intercommunal des eaux de la forêt de Paimpont pour réaliser des travaux de renforcement du réseau d'eau potable rue des Glyorels, rue de la Forêt et rue de Brocéliande.
- Demande de fonds de concours à la Communauté de Communes de Brocéliande à hauteur de 13 500 € pour les travaux de réparation de la piscine.
- Cession d'un délaissé de chemin communal au lieu-dit Le Thélin.

**Les informations détaillées concernant le vote du budget ainsi que les subventions aux associations sont disponibles sur le site de la commune dans la rubrique «Budget».**

**Les prochains conseils municipaux auront lieu les jeudis 3 mai et 7 juin 2012, 20h30, salle du Conseil.**

# Budget 2012 : pour mieux rebondir !

## Les chiffres clés du budget 2012

### Budget total

fonctionnement + investissement  
= 4,7 Millions d' €

### Budget de fonctionnement

= 2,8 Millions d' €  
consacrés à l'entretien des bâtiments et au fonctionnement du service public, répartis comme suit :

- 39% Charges de personnel
- 31% Charges à caractère général
- 15% Charges de gestion courante
- 5% Charges financières

### Budget d'investissement

= 1,9 Millions d' €  
consacrés à la construction et à la modernisation des infrastructures répartis comme suit :

- 15% Bâtiments (Piscine, école maternelle...)
- 18% Voirie (Aménagement rue de Montfort, réfection trottoirs, marquage au sol)
- 5% Immobilisation (Mobilier restaurant scolaire, matériels écoles et médiathèque...)
- 61% Autres investissements (acquisition de terrains, digue de Trécouët, tracteur, PLU...)

Avec un budget total de 4,7 millions d'euros, l'exercice 2012 marque un retrait de 13% par rapport au budget de l'année précédente. La fin des travaux de l'église, du cimetière ou de la rue de Montfort annonce une période de transition. La commune souhaite limiter le nombre de ses investissements pour l'année 2012 et éviter le recours à l'emprunt afin de préserver un endettement par habitant inférieur à la moyenne départementale.



#### Dotations de l'Etat

Qu'est-ce que c'est ? Il s'agit d'une dotation de l'Etat perçue par chaque commune pour financer une partie de son fonctionnement (salaire du personnel, chauffage et entretien des bâtiments...). Depuis 2011, son augmentation n'est plus indexée à l'inflation et représente 508 091 € pour la commune, soit 0,2% de plus que l'année précédente.



#### Taux d'imposition en hausse

La mairie a voté une revalorisation des trois taxes locales de 2%, ce qui produit les taux suivants :

Taxe d'habitation : 15,00 %  
Taxe sur le foncier bâti : 15,40%  
Taxe sur le foncier non bâti : 45,80%



#### L'encours de la dette

L'encours de la dette, c'est-à-dire le capital restant à rembourser en fin d'année, est de 750 € par plélanais. La moyenne départementale se situe à 847 € par habitant et la moyenne régionale à 932€ par habitant.



#### L'annuité de la dette

L'annuité de la dette qui représente le capital à rembourser, ajoutée aux intérêts de la dette, représente 52 € par habitant pour 73 € par habitant au niveau départemental et 88 € au niveau régional.

## 1 147 200 € d'investissement

Malgré un budget en baisse, la municipalité poursuit son programme d'investissement afin d'améliorer la qualité du service public. Voici un panorama chiffré des principaux postes d'investissements prévus pour 2012.

### Bâtiments

Piscine.....	40 000 €
Ecole maternelle (frais d'architecte).....	15 000 €
Contribution 10% cinéma (solde de la participation).....	50 000 €
Eglise (reliquat).....	45 000 €
Rénovation du bâtiment des services techniques.....	25 000 €

### Voirie

Programme annuel de voirie rurale.....	60 000 €
Aménagement rue de Montfort.....	50 000 €
Réfection des trottoirs.....	90 000 €
Marquage au sol.....	45 000 €

### Mobilier

Matériel services techniques.....	16 000 €
Mobilier restaurant scolaire.....	7 500 €
Matériels écoles.....	5 000 €
Matériels médiathèque.....	5 000 €

### Autres investissements

Acquisition de terrains.....	100 000 €
Etude de programmation d'un équipement structurant.....	12 700 €
Digue de Trécouët.....	290 000 €
Extension du cimetière (reliquat).....	15 000 €
Plateau multi-sports.....	32 000 €
Cage de lancer.....	10 000 €
Aménagement sportif à l'étang de Trégu.....	45 000 €
Panneau d'affichage lumineux.....	12 500 €
Rénovation éclairage public.....	5 000 €
Signalétique touristique.....	7 500 €
Tracteur débroussailluse.....	75 000 €



Bernard Le Gal

## 3 questions à l'adjoint aux finances

### Comment s'est construit ce budget 2012 ?

Nous devons composer avec un contexte économique national puisque les dotations de l'Etat (enveloppe de l'Etat aux collectivités) sont de nouveau gelées cette année. Ainsi, même si notre capacité d'autofinancement est supérieure de 45 000 € à l'année précédente, nous souhaitons modérer nos investissements. Ainsi, nous ne souscrivons pas cette année de nouveaux prêts, de façon à conserver un taux d'endettement, par habitant, relativement faible par rapport aux autres communes de même strate.

### S'agit-il de freiner les investissements ?

Il s'agit plutôt d'étaler sur deux années les travaux importants, comme l'agrandissement de l'école maternelle. Il ne faut pas oublier non plus, que l'installation du plateau sportif, la rénovation du vélodrome, de la piscine ou des terrains de tennis sont à inscrire à ce budget 2012. Par ailleurs, près de 290 000 € ont été provisionnés pour la restauration de la digue de Trécouët qui avait subi les assauts de la tempête de 1999. Enfin, la municipalité considère l'acquisition d'une réserve foncière comme une priorité dans le cadre de la révision de son Plan Local d'Urbanisme.

### Pourquoi augmenter les 3 taxes locales ?

Nous avons fait une étude l'année dernière pour comparer le taux d'imposition de Plélan par rapport aux autres communes du territoire. Cette étude a démontré que même avec un léger relèvement du taux de ces taxes, notre commune se situe encore dans une moyenne basse. Par ailleurs, les dotations de l'Etat seront moindres si la collectivité ne mobilise pas suffisamment le potentiel fiscal. Cette hausse légère apportera ainsi une recette supplémentaire de 18 000 € qui permettra de financer partiellement les subventions accordées aux associations.

## Une maison paramédicale bientôt sur Plélan



Avant l'été, une maison paramédicale ouvrira ses portes dans le parc d'activités des Grands Chênes à l'entrée de Plélan. Rencontre avec Emmanuel Le Dref, ostéopathe et porteur du projet.



17 professionnels de santé regroupés au sein d'un même équipement.

### Comment est née l'idée de cette maison médicale ?

J'ai commencé à exercer au cabinet de kinésithérapeutes de Patrick Guéroc, rue de L'Hermine, il y a de cela sept ans, en tant qu'associé. Mais les locaux sont vieillissants et ne répondent plus à nos besoins actuels en terme de capacité d'accueil. Après une période de prospective, nous avons acquis un terrain de 3500 m<sup>2</sup> à la Communauté de Communes de Brocéliande. La maison médicale occupera environ 550 m<sup>2</sup>, le reste sera réservé aux parking et aux accès.

### Comment le projet a-t-il été élaboré ?

Petit à petit, l'idée d'accueillir d'autres professions médicales a fait son chemin. Aujourd'hui, nous sommes cinq kinésithérapeutes et un ostéopathe à exercer au

sein du même cabinet, le jeu des affinités et le croisement des réseaux a fait le reste. Finalement, cette maison médicale accueillera les kinésithérapeutes, mais aussi deux dentistes, des infirmiers, un pédicure, une orthophoniste, une psychologue, une rééducatrice en écriture (installée actuellement zone des Noës) et une diététicienne. Le projet s'est construit d'une manière assez spontanée. Le temps qu'il nous a fallu pour trouver l'emplacement aura permis à certains professionnels de prendre le temps de la réflexion avant de s'engager et de créer une dynamique d'adhésion au projet.

### Quels sont les avantages pour les praticiens ?

Il y a plusieurs avantages, d'abord cela permet de mutualiser les frais

d'installation et de créer une dynamique de pôle médical. Ensuite, c'est l'opportunité pour les professionnels de pouvoir mieux gérer leur remplacement et d'augmenter le temps de permanence.

### Comment a été conçu l'équipement ?

Une disposition en U réservera une aile pour les dentistes et une autre aile pour les kinésithérapeutes qui sont les propriétaires de leur cabinet. Les autres professions sont locataires et occuperont le tronçon central. La salle d'attente sera commune, sauf pour la psychologue qui disposera de son propre espace. Pareillement, les dentistes fonctionneront de manière autonome avec leur propre entrée et leur salle d'attente. Nous sommes déjà au complet et plus en mesure d'accueillir d'autres collègues.

### Comment expliquez-vous le nombre important de kinésithérapeutes sur Plélan ?

Il est vrai qu'il existe déjà un cabinet dans la zone artisanale des Noës. Une des raisons est sans doute que les communes limitrophes souffrent d'un déficit de kinés. Les patients viennent parfois d'assez loin pour nous consulter. J'imagine aussi que notre travail bénéficie d'une bonne réputation. Les professionnels de la santé, on le sait, sont réticents à s'installer en milieu rural. Les contraintes y sont très fortes et les professionnels se retrouvent rapidement dépassés par l'afflux de patients. La centralisation permet ainsi une installation plus sereine.

## Un quartier innovant

24 maisons en ossature bois, cheminement doux et gestion alternative des eaux pluviales commencent à sortir de terre, rue du fief. Rencontre avec Christian Duperrier, promoteur de ce projet privé élaboré en concertation avec la municipalité.



### Comment est né ce projet ?

Ce projet s'inscrit dans une démarche comparable à ce que l'on peut trouver aux alentours de Rennes, avec la construction de logements individuels très peu consommateurs d'énergie. Ce n'est pas le côté militant qui m'intéressait le plus, mais bien l'articulation entre un projet original et la nécessaire rationalisation des coûts.

### Quels sont les caractéristiques de ces logements ?

Ce sont des logements de 83 à 94 m<sup>2</sup>, habitables de suite, sur des surfaces de terrain allant de 300 à 500 m<sup>2</sup>. Toutes les maisons seront orientées au sud et organisées selon un schéma de gestion des ombres portées qui optimisera l'ensoleillement de chaque habitation. Par ailleurs, ces maisons

seront toutes pourvues de panneaux solaires qui approvisionnent un chauffe-eau. L'électricité ne viendra qu'en complément lorsque le soleil fera défaut. Le chauffage sera assuré, quant à lui, par un poêle à granulés, avec une autonomie de 2 à 3 jours. Ce poêle alimentera également un circuit d'eau chaude qui chauffera l'étage. L'objectif était de se rapprocher le plus possible des caractéristiques d'une maison passive.

### Comment ces maisons s'inscrivent-elles dans l'environnement ?

Les gens aimeront ou détesteront, mais ce quartier bénéficiera d'une vraie identité. Proposer des maisons déjà construites, c'est une garantie quant à l'homogénéité esthétique du projet. De plus, pour

s'harmoniser avec les bâtiments alentours les façades seront enduites pour 50% de terre crue, les 50% restants seront en bardage de douglas. L'ensemble des jardins sera bordé d'une haie arbustive, associée à une clôture grillagée pour créer un sentiment d'intimité.

### Comment faire pour habiter ce quartier

La moitié de ces logements est destinée à la vente et l'autre à la location. La livraison est prévue pour le premier trimestre 2013. Nous organiserons des portes ouvertes en septembre, mais dès le mois de mai, commencera le montage des ossatures, rien n'empêche d'y jeter un œil !

*Renseignements en Mairie.*

### Liste des praticiens

#### Orthophonistes :

Laure Vezier Le Dref  
Georgia Stantzoz

#### Infirmiers :

Michael Hays et ses associés

#### Psychologue

Sophie Boel

#### Rééducatrice en écriture

Celia Cheynel

#### Pedicure

Nathalie Renimel

#### Dietéticienne

Gaëlle Antoine

#### Dentistes

Benoit Bellamy  
Christian Lecercf  
+ un nouveau à venir plus tard

#### Kinésithérapeutes

Julien Guibert  
Patrick Guéroc  
Lydie Sommer  
Pierre-Yves Jezequel  
Nicolas Bedrine  
Emmanuel Le Dref

#### Ostéopathe

Emmanuel Le Dref

## Marché et mongolfière



Les dimanches 17 et 24 juin, c'est la "Semaine marché en fête". Participez à la tombola et gagnez de nombreux lots (paniers garnis, vol en montgolfière...). Votre bulletin est à découper en dernière page du magazine.

Pour marquer l'événement, une montgolfière sera installée sur le vélodrome et proposera des vols ascensionnels pour toute la famille (2 € le baptême par personne le dimanche 17 ou 24 juin, en fonction des conditions météorologiques).

## Rejoignez l'Office du Tourisme de Brocéliande



L'Office du Tourisme quittera son ancien local cet été pour s'installer dans les locaux de la toute nouvelle Maison de Brocéliande à Paimpont. Dans le cadre du développement de ses activités d'animations sur le territoire, l'Office du Tourisme recherche des habitants intéressés pour accueillir des artistes ponctuellement, ainsi que des relais bénévoles sur les communes. Pour plus d'informations, postez votre message à : [contact@tourisme-broceliande.com](mailto:contact@tourisme-broceliande.com)

## Tournoi de poursuites



Le samedi 30 juin, l'Interclub organise un tournoi de poursuites toutes catégories sur le vélodrome. Le programme des courses commence à 14 h et réunira tous les licenciés des écoles du département des cadets aux seniors dames et messieurs. Une occasion unique de découvrir les frissons de la course sur piste !



Lucette, un personnage en couleur qui évoque les photos noir et blanc des années 50.

## Lucette en pince pour la musette

**Sandrine Boisson de la compagnie du Râ-dit-bleu emprunte le costume de Lucette pour redonner un peu de flon-flon aux bals d'autrefois.**

Il était une époque pas si lointaine où le bal du samedi soir était une des rares occasions de s'offrir un moment de récréation. On n'hésitait pas alors à faire des kilomètres à vélo pour rejoindre la piste de danse : l'obscurité ne faisait pas trop peur, on y était habitué. L'idée du meurtrier embusqué n'était encore qu'une légende urbaine bien moins effrayante que celle de croiser la route d'un sanglier. Si les bals sont encore bien vivants et toujours facilitateurs de rencontres, leur superbe s'est un peu diluée dans la surenchère des offres de divertissement. Sandrine Boisson, qui s'investit depuis 2003 sur le territoire avec sa Compagnie du Râ-dit-Bleu, a voulu réveiller l'esprit des bals de

campagne d'autrefois. Sa moisson de souvenirs, elle l'a faite auprès des 8 clubs de seniors de Plélan et des environs. "J'avais prévenu de mon arrivée par téléphone ou par courrier et je débarquais comme une fleur dans mon costume de Lucette au milieu des parties de palets et des tables de belotes. Pour les personnes que j'ai interrogées, les bals sont le plus souvent associés à des souvenirs heureux." De ce premier travail de collectage est sorti un CD d'entretiens (disponible à la médiathèque). Les anecdotes des anciens y alternent avec les classiques de la valse musette. Les femmes prennent plus facilement la parole, celles qui, comme cendrillon ne devaient pas manquer l'heure du

retour : "C'était pas toujours facile pour les filles d'aller au bal, même à 18 ans. Le bâton était toujours derrière la porte et papa n'hésitait pas à s'en servir", raconte Jacqueline vice-présidente du club des seniors de St Péran. Inspirée par ces anecdotes, la comédienne a voulu ajouter l'image au son. Ainsi, les 26 et 27 mai prochain la place de l'église à St Péran sera le théâtre d'une reconstitution d'un bal d'autrefois. "Le projet, en partenariat avec l'ADSCRIP, consiste en la réalisation d'un court métrage qui sera utilisé dans une installation spectacle ou qui pourrait, pourquoi pas, être diffusé sur les écrans

de Plélan", explique Sandrine Boisson. A ce jour, il manque encore des figurants (10 couples âgés de 20 à 100 ans) car si les anciens ont répondu présent, trop heureux de se remettre à guincher, les plus jeunes, quant à eux, hésitent encore à s'élancer sur la piste. Si vous n'êtes pas en jambe, vous pouvez également participer à la mise en place du décor en prêtant vos photos de bal, des vêtements des années 50, d'anciens vélos, des pots à laits ou de vieux bancs. Pas d'inquiétude, chacun des éléments sera notifié dans un registre et rendu en l'état.

Contact : Carole Chevrel à l'ADSCRIP au 02 99 06 88 90 ou [radibleu@gmail.com](mailto:radibleu@gmail.com)

## Retour en images



1 vendredi 9 mars 2 lundi 19 mars 3 dimanche 15 avril

- 1 Si j'te mords, t'es mort !** Pierre Delye, auteur et conteur pour la jeunesse, était l'invité des écoles publiques. Avec ses seuls mots pour décor, l'artiste n'a pas mis longtemps à "croquer" son public.
- 2 Semaine du printemps.** Basilic, estragon, aneth et coriandre sont venus agrémenter les plats du restaurant scolaire. Des semaines thématiques y sont organisées chaque mois afin d'éduquer les jeunes papilles.
- 3 Carnaval.** Les carnavaloux ont de nouveau investi les rues de Plélan, malgré une météo peu clémente. Présence remarquée de la Compagnie Songeveyes et des cornemuses de Ar Chw'il Du.

## Vrac d'infos

### Croix rouge

Dans le cadre de ses journées nationales, la Croix Rouge procédera à une collecte de fonds auprès des plélanais entre le 2 et le 9 juin 2012.

### Jeunes agri

Vitrine de l'agriculture bretonne, la Fête des Jeunes Agriculteurs aura lieu le 26 août à Treffendel. Cette fête est un lieu privilégié d'échanges entre les mondes citadin rural et agricole.

# Ça va se passer

## Théâtre enfants 9 mai à 10h30



Spectacle pour les tous petits et petits (3 mois à 4 ans) d'Anne Pia : le Chercheur d'air. Spectacle gratuit à la médiathèque. Réservation obligatoire au 02 99 61 80 03.

## Réunion publique 10 mai à 20h30

Dans le cadre de la révision de son Plan Local d'Urbanisme, la municipalité présentera son Projet d'Aménagement et de Développement Durable. Salle des Fêtes.

## Opéra, ouvre-toi 11 mai

L'ADSCRIP organise une visite des coulisses de l'opéra de Rennes suivi d'une répétition publique des Noces de Figaro. Départ du Centre Social à 16h45 en mini-bus. Tarif : 3 €. Rens. 02 99 06 88 90

## Vide grenier 13 mai

L'APEL organise son vide grenier annuel dans la cours du collège. Ouverture de 7h00 à 18h00. Rens. 02 99 61 80 46

## Concert Izvan 13 mai à 17h00

Trio vocal féminin à l'église

de St Péran (ouverture des portes à 16h30). Entrée libre, participation libre à l'issue du concert.

## Balades contées 17, 18, 19, 20 mai & 26, 27, 28 mai

L'Office du Tourisme de Paimpont organise des balades contées autour de la fontaine de Barenton. Rendez-vous à 14h à l'Office du Tourisme. Tarifs de 5 à 8 €. Rens. 02 99 07 84 23

## Concert manouche 19 mai



Dans le cadre de l'événement "Du désordre dans le festival" Tchavolo Schmitt, guitariste. A l'Artisterie, au village du Gué. Rens. 02 99 61 87 34

## Bal à tous les âges 27 mai

Tournage d'un court métrage à St Péran par l'association Râ dit Bleu, suivi d'une veillée chantée.

## Récital lyrique 27 mai

Anne Courty sera accompagnée au piano par Bertrand Larinet pour un récital mariant musique française et italienne du XIXème et XXème siècle. Organisé par l'ADSCRIP avec un départ groupé en mini-bus du Centre Social à 14h15. Tarif 9 €. Rens. 02 99 06 88 90

## Polyphonies 2 & 3 juin

Stage de chants "polyphonies traditionnelles de Géorgie" avec l'association Mze Shina à St Péran. Pour chanteurs débutants ou confirmés.

Tarif : 50 € pour les 2 jours  
Renseignements : Maurice Renault 06 72 04 26 06, mr-dbdb@orange.fr  
Mze Shina: www.mzeshina.fr

## Spectacle enfants 6 juin à 10h30

Spectacle gratuit dans la salle Argol de la médiathèque, mis en scène par Solen Piriou. Réservation obligatoire au 02 99 61 80 03.

## Fête de l'école 9 juin

L'amicale laïque organise sa fête des écoles publiques le samedi 9 juin. La fête sera précédée d'un défilé dans les rues de Plélan à 14h sur le thème "L'intamare dans le bourg".

## Scrapbooking 9 juin à 15h00

Atelier gratuit de scrapbooking animé par Martine Gacem pour 6 à 10 personnes maxi. Le matériel sera apporté par l'animatrice. A partir de 13 ans. A la médiathèque.

## Etangs d'art Du 9 juin au 16 sept.

Les Etangs d'Art reviennent sur l'étang de Trégu avec les artistes Angela Kornie et Antoine Milian.

## 5ème Boucan 15 juin

A partir de 18h00, L'association des commerçants et des artisans plélanais organise sa Fête de la musique dans les rues de la ville.

## Expo lavoirs 19 au 30 juin

Exposition Lavoirs de Brocéliande avec les photographies du club photo de Brocéliande.

## Conférence 23 juin à 16h00

Célia Cheynel, rééducatrice en écriture, donnera une conférence gratuite à la médiathèque sur le thème : "Les troubles de l'écriture chez l'enfant".

## Tournoi de poursuite 30 juin

Tournoi de cyclisme sur piste sur le vélodrome. De 10h à 12h : "Challenge des écoles de cyclisme". A partir de 14h, tournoi de cadets, de juniors et de seniors.

## Concert Chorale 1er juillet à 17h00

L'association Dosidola-Cahello donnera son premier concert de l'année à l'abbatiale de Paimpont.

## Fête du fer 7 & 8 juillet

Le rendez-vous des forgerons aura lieu devant l'étang de Paimpont.



David Lefevre, entre deux voyages, pose ses bagages dans sa cabane de l'île de Chiloé au Chili.



## Emporté par les vents

En 2005, David Lefevre avait conçu une exposition, en partenariat avec la médiathèque, sur l'écrivain-voyageur Nicolas Bouvier. Aujourd'hui, il revient avec son premier roman "Aux quatre vents de la Patagonie".

Canada, U.S.A., Mexique, Turquie, Chine, Malaisie, Anatolie, ... A 38 ans, David Lefevre a déjà sillonné une bonne partie du globe. Et comme il faut bien vivre, il sera alternativement cueilleur, livreur, commerçant en pierres précieuses, peintre ou opérateur sur presse à emboutir et maintenant écrivain. Nourri dès l'adolescence à la littérature de voyage, il ne terminera pas ses études d'histoire-géo et préférera continuer ses universités sur les routes. Il alterne les longues transversales entre l'Asie et l'Amérique comme pour mieux se retrouver dans le petit chalet parental de St Malon sur Mel devant son "établi" où il noircit des carnets de son écriture serrée. C'est là qu'il commencera à tirer le fil de son récit : "Aux quatre vents de la Patagonie", l'histoire d'un voyage au long cours entre le

Chili et l'Argentine, avec comme horizon lointain la légende de la cité des Césars. "A trop fouiller les bibliothèques, on finit parfois par mettre la main sur des histoires extraordinaires", commente l'écrivain. Cependant, la démarche n'est en rien nostalgique et les vestiges du passé ne sont qu'un alibi pour prendre la route, une astuce pour ricocher de rencontres en rencontres. D'un lieu clos, muré par les livres anciens (la bibliothèque de Santiago du Chili), David Lefevre va donc remonter le fil souterrain d'Ariane pour suivre d'autres fantômes, de Darwin aux... hippies de la comédie Hair sur une Ruta 40 qui vaut bien d'autres routes du nouveau monde. Le récit chemine sur presque cinq cents pages, sans se presser, avec un goût de la belle langue, le voyageur est avant tout écrivain et il sait faire

sonner ses mots. D'ailleurs, l'éditeur ne s'y est pas trompé. Par un heureux concours de circonstances, il tombe nez à nez avec l'écrivain, qui frappait à toutes les maisons d'édition son (gros) manuscrit sous le bras. Après discussion, l'éditeur lui demande de lui faire parvenir cinq extraits de son choix. Quelques semaines plus tard, il acceptera de publier sans même finir le reste des feuillets. David Lefevre viendra présenter son ouvrage et ses voyages le samedi 19 mai au Cinéma L'Hermine. Ensuite, il retournera sur l'île de Chiloé, au sud du Chili. Là-bas, il a acquis un morceau de terre pour quelques milliers d'euros. Il y vit avec sa compagne chilienne, Yohanna, sans eau courante et sans électricité. De sa terrasse, il y pêchera peut-être son dîner. Les voyages forment la sagesse.



Aux quatre vents de la Patagonie est édité aux éditions Transboréal.

Une rencontre avec David Lefevre, illustrée par un diaporama aura lieu au cinéma l'Hermine le 19 mai à 17h30.

## Messages >

Vous aimez la musique ? Les répétitions de la chorale Dosidola-Cahello sont encadrées chaque mercredi, alternativement, soit avec Marie-France Dreuslin, soit avec David Le Bourlot, titulaire de l'orgue de Saint-Anne d'Auray, la chorale répète à 20h30 en principe à l'école de musique de Plélan-le-Grand ou parfois à l'église. Vous êtes cordialement conviés à venir écouter, encourager et pourquoi pas à rejoindre l'association. Renseignements : Marie-France Dreuslin au 02 99 06 82 60. > Club de judo : gala de fin d'année le 30 juin au Dojo de Plélan avec un repas le soir au cap vert à St Malo de Beignon.

# Ciné mai

## Mince alors

1h 40min. Film Français Réalisé par Charlotte De Turckheim avec Victoria Abril, Lola Denaere, Catherine Hosmalin. Date de sortie 28 mars 2012.

Nina est jeune, jolie et ronde. Malheureusement son mari Gaspard n'aime que les femmes très minces... Surtout depuis qu'ils

se sont installés à Paris pour monter leur ligne de maillot de bain ultra pointue. Pour tenter de le séduire à nouveau, Nina accepte à contrecœur le cadeau qu'il lui offre : une cure d'amaigrissement à Brides-les-Bains...

Judi 3 mai à 20h30



## Battleship

2h 10min Film Américain Réalisé par Peter Berg avec Taylor Kitsch, Liam Neeson, Alexander Skarsgård. Date de sortie en salle 11 avril 2012.

Océan Pacifique... Au large d'Hawaï, l'US Navy déploie toute sa puissance. Mais bientôt, une forme étrange et menaçante émerge à la surface des eaux, suivie par des dizaines d'autres dotées d'une puissance de destruction inimaginable.

Qui sont-ils ? Que faisaient-ils, cachés depuis si longtemps au fond de l'océan ? A bord de l'USS John Paul Jones, le jeune officier Hopper, l'Amiral Shane, le sous-officier Raikes vont découvrir que l'océan n'est pas toujours aussi pacifique qu'il y paraît. La bataille pour sauver notre planète débute en mer.

Vendredi 4 mai à 20h30

Samedi 5 mai à 20h30



## Blanche neige

1h 45min. Film Américain Réalisé par Tarsem Singh avec Julia Roberts, Lily Collins, Armie Hammer. Date de sortie 11 avril 2012.

Lorsque son père, le Roi, meurt, Blanche Neige est en danger. Sa belle-mère, cruelle et avide de pouvoir, l'évince pour s'emparer du trône. Quand la jeune femme attire malgré

tout l'attention d'un Prince aussi puissant que séduisant, l'horrible marâtre ne lui laisse aucune chance et la bannit. Blanche Neige se réfugie alors dans la forêt...

Dimanche 6 mai à 16h30

Lundi 7 mai à 20h30



## Oslo en v.o.

1h 36min Film Norvégien Réalisé par Joachim Trier avec Anders Danielsen Lie, Hans Olav Brenner, Ingrid Olava. Date de sortie 29 février 2012.

C'est le dernier jour de l'été et Anders, en fin de cure de désintoxication, se rend en ville le temps d'une journée pour un entretien

d'embauche.

L'occasion d'un bilan sur les opportunités manquées, les rêves de jeunesse envolés, et peut-être, l'espoir d'un nouveau départ...

Mardi 8 mai à 20h30



Coupon de participation à la tombola "Semaine des Marchés en Brocéliande" à déposer dans l'urne placée à cet effet à l'accueil de la mairie ou place de la mairie le 17 ou le 24 juin 2012.

Nom :

Prénom :

Adresse postale :

Adresse mail :

Téléphone :

Tirages effectués le dimanche 24 juin à 11h devant la mairie.

